

**UN AVOCAT D'ENFANT DEVANT LE JUGE DES ENFANTS :  
POURQUOI ET COMMENT ?**

**Tu es mineur et souhaites être assisté par un avocat d'enfant pour :**

- parler avec ton avocat de ta situation.
- que ton avocat réponde à tes questions de **manière confidentielle**.
- que ton avocat t'informe de la procédure et des éléments contenus dans le dossier du juge.
- que ton avocat t'aide à préparer ta rencontre avec le juge des enfants.
- que ton avocat soit avec toi lors de l'audience devant le juge des enfants.
- que ton avocat puisse t'aider à exprimer ta pensée et tes souhaits devant le juge des enfants.
- que ton avocat t'explique la décision qui sera rendue par le juge des enfants.
- que ton avocat reste disponible pour toi tout au long de la procédure.

L'avocat d'enfant est :

- désigné par le Bâtonnier sur une liste d'avocats d'enfants, formés et habitués à défendre ou assister des enfants.
- gratuit (l'avocat est rémunéré par l'aide juridictionnelle, c'est-à-dire par l'Etat).
- indépendant de tes parents et de leurs avocats.

**Pour qu'un avocat soit désigné, trois possibilités :**

- faire la demande au juge des enfants lors de l'audience: Dans ce cas, l'avocat ne sera désigné qu'après l'audience, sauf si l'audience est reportée. Il sera présent aux prochaines audiences.
- faire la demande au Bâtonnier dès réception de la convocation et donc avant l'audience : dans ce cas, un avocat pourra être désigné avant l'audience et pourra être présent à l'audience.
- faire la demande au Bâtonnier à tout moment durant la procédure : l'avocat sera désigné pour la procédure et pourra être présent aux prochaines audiences.

**Pour demander un avocat, tu peux envoyer le coupon ci-dessous à l'Ordre des Avocats**

Je souhaite qu'un avocat me soit désigné dans la procédure devant le juge des enfants.

Je m'appelle : (mon prénom, mon nom de famille, ma date de naissance, mon lieu de naissance)

.....

Mon adresse est : .....

Téléphone éventuel :

Nom du juge des enfants / numéro du cabinet.....

Date et heure de l'audience : .....

date :

Signature de l'enfant :

Envoyer ce document avec (si possible) une copie de la convocation à :

Par courrier : Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine - Service de l'accès au droit - 179-191 avenue Joliot-Curie - 92020 Nanterre

Par mail : [accesaudroit@barreau92.com](mailto:accesaudroit@barreau92.com)

**Ligne téléphonique du Barreau des Hauts de Seine dédiée aux enfants et à ceux qui les accompagnent : 01.55.69.17.12**